

# PROCÈS VERBAL

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU COMITÉ DES ALPES DU SUD DE BASKET BALL

### SAISON 2021 - 22

VENDREDI 24 JUIN 2022

Forest Saint Julien

Vérification du quorum auprès du délégué de séance.

Conformément à l'article 15, alinéa 2 des statuts, « Un groupement sportif membre ne pourra participer au vote, par le biais de son représentant, s'il n'est pas en règle avec les trésoreries du Comité Départemental de Basket Ball, de la Ligue de Provence et/ou de la Fédération Française de Basket Ball. »

Selon les statuts du Comité, plus de la moitié des licenciés doit être représentés, soit membres, afin que les Assemblées Générales Ordinaires puissent se dérouler.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Après vérification, 12 clubs sont présents : le quorum est atteint. L'Assemblée Générale peut donc se dérouler normalement et les votes seront pris en compte.

Absent non excusé : Riez et Valensole.

Absent excusé : Forcalquier, Laragne.

Clubs représentés par ses présidents :

Briançon, Château-Arnoux, Digne, La Bâtie, Seyne, Sisteron, Veynes.

Clubs représentés par tiers : BBCV, Embrun, Barcelonnette, Gap, HPB,

**L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ORDINAIRE**

**du 24 juin 2022 à Forest Saint Julien.**

Accueil par le Président du Comité

Rapport moral du président

Rapport d'activité de la saison sportive 2021/2022

Rapport financier du 01/06/2020 au 31/05/2022

Budget prévisionnel 2022/2023

Questions diverses

Clôture par le Président du Comité

# RAPPORT MORALE DU PRESIDENT

## SAISON 2021/2022

Enfin une saison quasi complète.

Je n'oublie pas les incertitudes de début de saison, les équipes touchées par des cas, des cas contacts, des contacts des contacts... Un vrai supplice pour vous les clubs et les différentes commissions.

Les aléas du comité avec les vaccins, les pass, rentrer pas rentrer dans les gymnases. La préfecture veut, ne veut pas, la mairie veut, ne veut pas, le club...

Alors, on va vite oublier tout cela et parler de ce qui a fait notre saison, le basket.

La première chose à noter, c'est l'effort collectif pour retrouver le même nombre de licenciés post-COVID.

Le comité a lourdement investi dans des outils de promotion et on ne peut que constater que vous avez joué le jeu (attention aux procédures)

Les deux axes de notre comité, monter en compétences de nos joueurs, joueuses et nos entraîneurs et le développement du basket sont me semble-t-il, en bonne voie.

Nous pouvons et je veux souligner le travail des commissions, mais aussi de nos deux collaboratrices qui font rayonner sur l'ensemble de la France, notre comité par son dynamisme.

Parfois, je dois vous le concéder avec une pointe de regret de ne pas avoir ses retours par nos pairs (les Clubs de nos départements)

Je vais rapidement enchaîner sur deux, trois points qui nous, qui me pèsent, vous me connaissez maintenant.

Nous allons travailler sur un autre mode de communication, le constat est que nous ne savons pas s'il y a trop d'informations, si elles sont trop longues ou tout simplement, nous ne sommes pas bon. Mais nous sommes trop souvent amenés à répondre sur des questions où les choses sont clairement (enfin pour nous) notées.

Toujours dans la communication, nous sommes toujours à la quête de

remarques constructives qui vont nous faire avancer. Mais pour cela, les choses positives doivent être communiquées. Je et je dis bien, je vais finir par ne plus communiquer avec les personnes qui ne font que pointer les choses, sans savoir, sans assister et sans essayer de comprendre notre démarche. J'ai autre chose à faire que reconforter les personnes qui œuvrent pour le comité.

Autre point, notre système de détection, le PPF. Il fait partie de nos obligations de Comité. Mais que dire, plus de jeunes sur les rassemblements (à proximité), une méconnaissance (là, c'est grave quand on vit du basket) des potentiels. Bref, le comité a toujours mis en valeur votre formation.

Dernier point, je souhaite le rajouter aujourd'hui au dernier moment.

Nous avons la chance, je dis bien la chance, d'avoir des collaborateurs dévoués et investis. Une association est dirigée par des bénévoles pour encadrer, accompagner et assumer les directives effectuées par les salariés. Je ne vous cache pas que cette gestion au quotidien me pèse et leur pèse certainement. Chaque saison, les dirigeants quittent (et si c'est à cause de moi, il faut le dire) le comité, on essaie de retenir les uns et les autres, mais je comprends parfaitement que nous faisons du bénévolat et qu'il n'y a aucune obligation. Je le dis solennellement, sans dirigeants nous n'irons pas loin, en tout cas, pour ma part, je n'irais pas plus loin. Les commissions ont toujours fait le job, merci à celles et ceux qui les ont menés. Encore en cette fin de saison, certaines personnes vont nous quitter pour différentes raisons. Qui pour les remplacer, qui pour faire le travail, qui pour accompagner les salariés ?

Le comité ne tiendra pas longtemps si personne ne nous rejoint.

Je tire la sonnette d'alarme, notre comité est en danger, nos salariés sont en danger. Il faut trouver des personnes pour soulager le comité. Il y a des missions pour tous et pas forcément des missions qui exigent de la technique « basket ».

Je vous demande de faire le tour de vos clubs, je sais que vous aussi, vous cherchez du monde. Mais le comité ne peut continuer comme ça, je ne peux pas continuer comme ça. Plutôt que de lâcher, je veux croire que nous allons trouver de l'aide. Pour notre basket, pour vos clubs, vos licenciés, mais aussi pour les personnes qui travaillent chaque jour sans

relâche pour notre comité, elles pourraient, elles aussi, nous quitter et ça, je ne l'accepterais pas.

Pour clore ce sujet, un gros club n'est pas un club qui fait des licenciés, c'est un club qui forme et/ou a des résultats.

Pour revenir à des choses plus positives, nous sommes encore sur de nombreux et beaux projets.

La mise en place des contrats d'apprentissages sur les clubs en mutualisant va, espérons-le, prendre forme la saison prochaine. Dommage que notre spécificité territoriale ne nous permette de faire ses formations dans notre ligue.

Nous verrons si nous arriverons à lancer le deuxième étage de la fusée, avec le groupement d'employeurs.

Tout cela est pour aider les clubs dans la partie terrain, qui sait, pourrions-nous le faire sur la partie administrative, on peut l'imaginer.

Pour terminer, championnats 5X5 et 3X3 qui ont repris, la formation de joueurs et cadre aussi, le mini-basket qui doit trouver son rythme de croisière, la féminine qui malgré l'investissement de la commission n'a pas encore trouvé la bonne formule (la question se pose de persister)

Notre comité se porte bien, il faut maintenant que nous soyons encore plus présents pour vous apporter les aides nécessaires.

Cette année je fais cours, j'espère que Jean-Pierre en fera de mêmes (j'en souris en l'écrivant) mercis en tout cas de ta présence.

Le rapport est soumis aux votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Voté à l'unanimité.

# RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA SAISON 2021/2022

## COMMISSION LICENCE

Présidente : Béatrice SAVINA

Licences : **1306** (+343) (+35.62%)

Masculins : **931** (+209) (+28.95%) Féminins : **375** (+134) (+55.60%).

15 Clubs actifs – **13** clubs en hausse et **2** en baisse.

-18ans : **980** (+292) et +18ans : **326** (+51).

### Catégories en hausse :

### Catégories en baisse :

### Total :

<b>U4/5</b> (+18M et +6F)		<b>= +24</b>
<b>U6-7</b> (+16M et +17)		<b>= +33</b>
<b>U8/9</b> (+47M et +23F)		<b>= +70</b>
<b>U10/11</b> (+42M et +52F)		<b>= +94</b>
<b>U12/13</b> (+25M et +8F)		<b>= +33</b>
<b>U14/15</b> (+9M et +19F)		<b>= +28</b>
<b>U16/17</b> (+7M et +3F)		<b>= +10</b>
<b>U18/19/20</b> (+10M)	<b>U18/19/20</b> (-4F)	<b>= +6</b>
<b>SENIOR</b> (+8M et +7F)		<b>= +15</b>
<b>LOISIR</b> (+16M et +8F)		<b>= +24</b>
<b>DIRIGEANT</b> (+11M)	<b>DIRIGEANT</b> (-5F)	<b>= +5</b>

Clubs en hausse :

USCASA : +10  
HPB : +132  
US SEYNE LES ALPES : +14  
BC VALENSOLE : +5  
DIGNE BC : +38  
BC BARCELONNETTE : +37  
BRIANCON BB : +39  
GAP ASB : +24  
LARAGNE SB : +11  
US VEYNES : +20  
BBCV : +16  
BASKETBALL EMBRUN : +1  
BATIE BC : +16

Clubs en baisse :

ENTENTE RIEZ : -3  
CBB FORCALQUIER : -17

Clubs inactifs :

BC SISTERON

MUTATION :

29 mutations (23 masculines - 6 féminines).

LICENCE T :

14 licences T (5 masculines - 9 féminines).

CREATION – RENOUELEMENT :

183 F + 364 M = **547** créations de licences

192 F + 567 M = **759** renouvellements de licences

(voir tableau ci-après par clubs)

Avec **1306** licences nous avons dépassé le nombre de licencié de la saison 2019/2020 (1298 licences) et nous nous rapprochons de 2018/2019 (1410 licences) en ayant 2 clubs (sisteron BC et CBB Forcalquier) qui ont été inactif cette saison.

On constate que la majorité de nos clubs sont en augmentation, ainsi que toutes les catégories.

La plus grosse augmentation des licences revient au mini-basket +221 licences ce qui est très encourageant pour l'avenir.

Bonne Vacances à tous !



Tableau des créations et renouvellements par clubs

Associations	Création			Renouvellement			
	F	M	TOTAL	F	M	TOTAL	
220405002 - CD HORS ASSOCIATION	0	0	0	1	0	1	
2200405104 - US CHÂTEAU ARNOUX ST AUBAN	8	26	34	5	7	12	
220405106 - HAUTE PROVENCE BASKET	55	115	170	44	145	189	
220A107 - US SEYNE LES ALPES	5	16	21	10	29	39	
220A108 - BC VALENSOLAIS	6	2	8	10	6	16	
220A111 - ENTENTE RIEZOISE DE BASKET	0	0	0	1	3	4	
220A112 - SISTERON BC	0	0	0	0	1	1	
220A113 - DIGNE LES BAINS BASKET CLUB	27	24	51	15	76	91	
220A114 - BASKET CLUB BARCELONNETTE	6	22	28	22	34	56	
220A116 - CLUB BASKET BALL FORCALQUIER	0	0	0	2	2	4	
220A126 - ASE (association sportive Entrevalaise)	0	0	0	0	0	0	
220A202 - BRIANCON BASKET BALL	8	36	44	13	67	80	
220A204 - GAP ALPES DU SUD BASKET 05	17	66	83	23	112	135	
220A206 - LARAGNE SPORTS BASKET	9	8	17	15	4	19	
220A208 - US VEYNES SNCF BASKET	10	11	21	6	9	15	
220A209 - BB CHAMPSAUR VALGAUDEMAR	8	10	18	13	23	36	
220A210 - BASKETBALL EMBRUNAIS	8	10	18	3	11	14	
220A215 - BATIE BASKET CLUB	16	18	34	9	38	47	
<b>TOTAL</b>	<b>183</b>	<b>364</b>	<b>547</b>	<b>192</b>	<b>567</b>	<b>759</b>	<b>1306</b>

**Etat des licences au 08/06/2022**
**IMPORTANT** : Afin d'obtenir un état exploitable, merci

Structures	U4			U5			U6			U7			U8			U9			U10			U11			U12			U13			U14			U15			U16			U17			U18			U19			U20			Seniors			Total					
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total									
PAC0405002 - CD HORS ASSOCIATION																																																	1			1	1							
PAC0405104 - US CHATEAU ARNOUX ST AUBAN											4	4	1	3	4			4	4	5	4	9	4	9	13		6	6		1	1		1	1																		3	1	4	46					
PAC0405106 - HAUTE PROVENCE BASKET				1	3	4	7	7	14	4	16	20	7	29	36	6	16	22	14	19	33	17	21	38	2	15	17	6	17	23	5	17	22	8	13	21	3	12	15		2	2	1	5	6	6	6			4	4	18	58	76	359					
PAC0405107 - US SEYNE LES ALPES							1	1	2		4	4	3	5	8				2	7	9	2	3	5		6	6		8	8	1	3	4	1	2	3															5	6	11	60						
PAC0405108 - BC VALENSOLAIS										1		1				1		1	2		2	2	2	4	2	1	3	3	1	4	2	2	4									1	1								3	1	4	24						
PAC0405111 - ENTENTE RIEZOISE DE BASKET																																																				1	3	4	4					
PAC0405112 - SISTERON BC																																																				1	1	1	1					
PAC0405113 - DIGNE LES BAINS BASKET CLUB	2	1	3	1	1	2	3	3	6	2	7	9	7	3	10	4	5	9	5	9	14	2	2	4	2	5	7	1	4	5	1	7	8		7	7		10	10		6	6		7	7				1	1	12	22	34	142						
PAC0405114 - BASKET CLUB BARCELONNETTE					2	2		3	3	1	6	7	1	2	3	2	2	4	1	2	3	3	1	4		3	3	2	8	10		3	3		7	7		1	1												18	15	33	84						
PAC0405116 - CLUB BASKET BALL FORCALQUIER																														1	1																						1	1			2		2	4
PAC0405202 - BRIANCON BASKET BALL								1	1		4	4		2	2		4	4	3	1	4	2	3	5	1	6	7	3	15	18	6	8	14		6	6		10	10	2	11	13		3	3	1	1			2	2	4	26	30	124					
PAC0405204 - GAP ALPES DU SUD BASKET 05					6	6	1	9	10	2	7	9	4	15	19		17	17	3	13	16	3	15	18	4	11	15	3	12	15	6	10	16	2	8	10	3	7	10	1	8	9		3	3	1	1			1	1	8	35	43	218					
PAC0405206 - LARAGNE SPORTS BASKET		1	1	1	2	3				3	1	4	2	2	4	2		2	3	1	4								1	1	4		4	2	1	3	2	1	3	1	2	3						1		1	3			3	36					
PAC0405208 - US VEYNES SNCF SECTION BASKET-B.				1	1	2	1		1	2	3	5	3	1	4	2		2	2	3	5	3	6	9		1	1		4	4		1	1																			2		2	36					
PAC0405209 - BB CHAMPSAUR VALGAUDEMAR										1	2	3	2	3	5	1	2	3	3	4	7	2	5	7	1	5	6									1	4	5																10	8	18	54			
PAC0405210 - BASKETBALL EMBRUNAIS					1	1				1	1	2	2	1	3	1	1	2	2	3	5		5	5	1		1		3	3	3	2	5					1	2	3													2	2	32					
PAC0405215 - BATIE BASKET CLUB								2	2	2	3	5	1	4	5	3	4	7	1	3	4	2	6	8	2	5	7	6	2	8	10		3	3		2	2							1	1	2								5	13	18	81			
<b>Total :</b>	2	2	4	4	16	20	13	26	39	19	58	77	33	70	103	22	55	77	46	69	115	42	78	120	15	64	79	24	77	101	30	62	92	14	51	65	9	45	54	4	30	34	2	20	22	9	9	1	8	9	95	191	286	1306						

# Comité Territorial Alpes du Sud BASKET BALL

## TARIFS LICENCES 2022 - 2023

### TARIFS LICENCES

PRATIQUES	CATEGORIES	Part FFBB	Part Ligue PACA	Part Comité	TOTAL
<b>SOCLE POUR TOUT LICENCIÉ EN CLUB</b>					
LICENCE CLUB	toutes	13,00	11,00	9,00 €	33
LICENCE VXE					
<b>EXTENSION LICENCE BASKET</b>					
Joueur Compétition (5x5 et 3x3)	U7 à U11	- €	- €	10,00 €	10,00 €
	U12 à U15	3,30 €	3,00 €	13,50 €	19,80 €
	U16 à U18	13,00 €	7,00 €	20,00 €	39,00 €
	U19 et plus	13,00 €	8,00 €	20,00 €	41,00 €
Technicien (socle)		- €	- €	- €	- €
Officiel (socle)		- €	- €	- €	- €
Dirigeant (socle)		- €	- €	- €	- €
Joueur Loisirs	U19 et plus	7,00 €	- €	8,50 €	15,50 €
			- €	- €	- €
Joueur Entrep	19 ans et plus	7,00 €	- €	7,00 €	14,00 €
VxE (Santé, Inclusif, Tonik)	moins de 18 ans	- €	- €	- €	- €
	U19 et plus	7,00 €	- €	8,50 €	15,50 €

<b>AUTORISATION SECONDAIRE, LICENCE T</b>					
AST (Territoire)	U13	Gratuit	NON	- €	- €
	U15	15,00 €	NON	- €	15,00 €
	U16 et plus	24,00 €	NON	- €	24,00 €
ASP (Performe)	< 18	Gratuit	NON	- €	- €
	U19 et plus	24,00 €	NON	- €	24,00 €
Licence T	U7 à U13	Gratuit	NON	- €	- €
	U14 à U15	18,00 €	30,00 €	- €	48,00 €
	U16 et plus	35,00 €	40,00 €	- €	75,00 €

<b>MUTATIONS</b>					
Mutation	U7 à U13	Gratuit	NON	NON	- €
	U14 et plus	20,00 €	20,00 €	20,00 €	60,00 €

PRATIQUES	CATEGORIES	Part FFBB	Part Ligue PACA	Part Comité	TOTAL
<b>CONTACT BASKET</b>					
Contact bask	Toutes	Gratuit	NON	NON	- €
Micro baske	< 6	2,00 €	- €	- €	2,00 €
Licence Supé	U18 et plus	33,00 €	NON	NON	33,00 €
Licence Juni	< 18	18,00 €	NON	NON	18,00 €
PASS	U18 et plus	5,00 €	NON	NON	5,00 €
- 1 open start 3x3	< 18	2,00 €	NON	NON	2,00 €
Licence Agent Sportif AGTSP		600,00 €	NON	NON	600,00 €

### ASSURANCES

Options			
RC	A	B avec IJ*	C
0,26 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36€
Gratuit			
* IJ : Indemnités journalières			
0,26 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36€
GRATUIT			

Options		
A	B avec IJ*	C
2,98 €	8,63 €	A ou B + 0,50€
0,77 €	2,97 €	A ou B + 0,50€

CLUB

HORS CLUB

## COMMISSION SPORTIVE

**Président : Aymeric PERRARD**

### Chiffres

Nombre d'équipes inscrites en championnats de U13 à seniors : 26 soit autant que la saison dernière et chiffre stable sur les 4 dernières saisons, mais moins d'équipes engagées dans les championnats régionaux.

Nombres d'équipes inscrites par catégories :

U13 : 12, dont 2 U13F (1 des 2 s'est désengagée à l'issue de la première phase)

U15 : 6 équipes engagées. U18 :

3 équipes engagées. Seniors M :

5 équipes engagées.

Nombre de matchs de championnat sur la saison : 122 matchs hors coupes des Alpes, dont 6 forfaits.

5 matchs de première phase U13 n'ont pas été disputés à cause du Covid, mais sans incidence sur les classements de la première phase.

Engagements Coupe des Alpes : 5 équipes U13, 4 U15, 4 U18, 3 SF et 6 SM. Soit 17 rencontres.

Nombre d'équipes inscrites en PACA de U13 à seniors : 9 équipes contre 16 la saison passée.

- U15 Féminin → GAP vainqueur de la finale RFU15 D2
- U18 Féminin → GAP
- U13 Masculin → GAP
- U15 Masculin → GAP
- U17 Masculin → GAP atteint les demi-finales D1
- U20 Masculin → DIGNE
- RM2 → GAP monte en PNM et atteint les demi-finales de la division  
→ HPB
- RM3 → BRIANÇON

1 équipe senior Féminine, 2 équipes seniors masculines, et 1 équipe U17 masculine engagées en coupe PACA. Gap, engagé en U17M, atteint la finale de cette coupe qui les qualifie pour la coupe de France avec une défaite en 1/32ème contre l'ASVEL.

Il y a eu 126 demandes de dérogations, pas toujours dans le respect des délais.

Bilan de la saison écoulée :

Des engagements départementaux identiques aux 3 saisons précédentes. Mais moins d'équipes engagées dans les championnats régionaux. La période d'engagement en début de saison était encore une période soumise aux incertitudes sanitaires, notamment sur les catégories de plus de 12 ans.

La catégorie U17 a été étendue aux U18 afin d'englober l'ensemble des lycéens et d'avoir à minima une équipe en plus.

Au niveau filles, nous avons 2 équipes de filles U13 en début de saison. Pas assez pour proposer une formule 100% féminine, elles ont été intégrées aux championnats mixtes. En seniors filles, pas assez d'équipes pour envisager un championnat à l'année. Des plateaux leur ont été proposés.

En début de saison, une première phase de plateaux a été proposée

jusqu'aux vacances de la Toussaint en attendant les engagements. Le but de ces plateaux était de retrouver du jeu sans enjeu après de longs mois sans opposition.

L'idée est à poursuivre sur la saison prochaine sur les catégories jeunes pour laisser le temps aux clubs de finaliser les licences et l'organisation de leurs équipes. En senior, les plateaux à 3 équipes ont été moins bien accueillis et où la compréhension de « sans enjeu » n'a pas forcément été bien saisie. Problèmes avec l'arbitrage que ce soit avec des arbitres issus des équipes au repos ou avec des arbitres officiels, problèmes avec les horaires non adaptés (durée du plateau équivalente à 1,5 match) et le fait de ne pas jouer pendant l'équivalent de 2 quarts-temps ou de devoir arbitrer durant ce temps. La saison prochaine, il n'y aura pas de proposition de plateaux sur cette catégorie.

Des opens ont été réalisés pour marquer la reprise des championnats le 20 novembre. Les U13 le matin à Veynes et les U15 l'après-midi à La Batie. Pas assez d'équipes pour proposer un réel open en U18. Et pour les seniors masculins, problèmes de manque d'intérêt à faire ça, problème du dimanche... À réfléchir pour un maintien la saison prochaine ?

Il y a eu 6 forfaits cette saison et 3 matchs perdus par pénalité, pour cause de surclassements non réalisés ou de doublement de match en U13. Merci d'être vigilant au tableau des surclassements disponible sur le site de la fédération dès qu'un joueur souhaite participer dans une catégorie supérieure. Y compris de U18 à Senior. Attention également à toujours indiquer un délégué de club sur les rencontres.

Des plateaux U13 et U15 « débutants » ont été proposés en cours de saison suite à des demandes initiales de clubs. Le premier à Veynes a été annulé

pour raisons de reprise forte de la crise sanitaire. Un second a été accueilli par le club de Gap, mais avec peu de participation des clubs initialement demandeurs. Pas d'autres candidats pour l'accueil de ces plateaux sur les dates proposées ni sur des demandes spontanées.

En senior fille, 2 plateaux ont été organisés en parallèle des journées de 3c3. C'était possible, car peu d'équipes engagées en championnat 3c3. À voir si la saison prochaine une formule similaire pourrait être de nouveau proposée sachant que sauf surprises il n'y aura pas de championnat 5c5 à proposer. Un rapprochement avec le CD13 avait été envisagé en cours de saison pour des plateaux avec leurs équipes de D2, mais pas de retours suite aux propositions de date.

Néanmoins ces plateaux ont permis de remobiliser le secteur senior féminin et il y a eu 3 équipes engagées en coupe des Alpes du Sud. Dommage que pour les autres catégories, les équipes engagées régulièrement en championnat n'aient pas toutes participé. Les finales organisées à Gap se sont bien passées.

Palmarès

U13 : HPB

Coupe U13 : HPB

U15 : Digne

Coupe U15 : Digne

U18 : Digne

Coupe U18 : Briançon

Coupe SF : Barcelonnette

PRM : Digne

Coupe SM : Digne

## COMMISSION DES OFFICIELS

**Président : Stéphane LITSCHGY**

Effectif de la CDO :

Stéphane LITSCHGY : Président, répartiteur, formateur

Fabrice LEFEVRE : formateur

Bilan quantitatif :

22 arbitres officiels répertoriés, dont 8 stagiaires et 4 arbitres, région ou plus.

6 arbitres club en formation

18 arbitres club sont répertoriés dans FBI

30 OTM club sont validés

22 OTM club en formation sont répertoriés

50 rencontres avec désignation (U15 ou plus) ont été arbitrées durant la saison, et assurées par 9 arbitres.

Actions réalisées :

- Journée de présentation des nouvelles règles (saison 2021/2022) et de revalidation des arbitres départementaux à La Bâtie en octobre 2021
- Formation des nouveaux arbitres départementaux : 8 candidats issus de 2 clubs.
- Mise en ligne sur le site du comité, d'un grand nombre d'informations sur l'arbitrage, à destination des clubs, des licenciés, des arbitres en formation et en fonction ainsi que des infos par mail à destination des clubs
- Intervention au sein des clubs, en début de rencontres U15 pour présenter rapidement la formation d'arbitres départementaux : La Bâtie, Gap, HPB



## Bilan des différentes actions :

- Revalidation/ présentation des nouvelles règles : la quasi-totalité des arbitres départementaux était présente ; un rattrapage a été organisé pour les absents ou personnes n'ayant pas validé le QCM.
- Formation des arbitres départementaux : Une formule « allégée » a été proposée suite aux difficultés liées aux restrictions covid de début de saison : 2x1 journée et non pas 2 week-ends comme précédemment. L'examen final n'a pas pu être proposé, les stagiaires n'ayant pas validé la partie théorique obligatoire (e-learning), et par manque de « supports » type tournois en fin d'année. Niveau trop faible des arbitres stagiaires constaté lors de la 2ème journée de formation. Le constat est fait que certains avaient très peu ou pas arbitré dans leurs clubs entre les 2 sessions, que ce soit lors des plateaux, des rencontres U13 ou des entraînements. Le délai était sans doute trop court entre les 2 sessions, mais les informations et les appels à candidatures ont été mis en place dès le début de la saison. L'incertitude liée au covid en début de saison a été un frein évident. À ce jour, une majorité des stagiaires n'est pas prête à passer l'examen qui est donc reporté à la rentrée. Sur les 8 stagiaires, 2 ont finalisé la formation e-learning AED qui est pourtant un pré-requis au passage de la suite de l'examen.
- Communication : de visu lors des arbitrages réalisés dans les clubs, par mail de façon régulière (envoi des liens vers la page de la CDO, enquête sur les besoins des clubs) : peu de retours et d'implication réelle.
- Désignation : de nombreuses rencontres ont été arbitrées par un seul officiel par manque d'arbitres disponibles. Motifs : plusieurs arbitres n'ont jamais été disponibles, d'autres ont été peu disponibles pour des raisons professionnelles, ou à cause de l'hyper sollicitation des arbitres régionaux par la ligue, des rencontres uniquement le samedi.
- 3 jeunes arbitres ont été particulièrement disponibles et actifs : Kyllian Golé, Louison Buchaut et Titouan Pardon. Ils devraient être mis en avant par la FFBB dans le cadre d'un projet de valorisation des jeunes arbitres qui se sont impliqués de manière remarquable.
- Merci également à Mostafa Assad et Maamar Hachem de La Bâtie pour leurs disponibilités et leurs capacités d'adaptation.

## Constats :

- Depuis plusieurs années, un nombre non négligeable de jeunes arbitres validés au niveau départemental ne poursuivent pas leur engagement. Les causes sont multiples : difficultés à se déplacer sans le soutien des parents, études post-bac réalisées en dehors de notre territoire, arbitrage en solo, attitude problématique de certains coachs, spectateurs et parfois joueurs.
- Le retour et la validation des dossiers médicaux qui a été allégé pour les licenciés de moins de 25 ans ayant des licences « joueurs » reste problématique et décourageante pour les plus de 35 ans : parcours du combattant pour réaliser chaque année les nombreux examens médicaux nécessaires : examen de cardiologie, prise de sang, validation par un médecin agréé, dont le nombre est très insuffisant sur notre territoire.
- Le barème actuellement appliqué pour les indemnités des arbitres est plus de 30% moins élevé que les barèmes pratiqués par la ligue (qui viennent d'être revalorisés pour la saison prochaine) : 20€/30€ pour les jeunes 26€/37€ pour les rencontres « séniors ».
- Une revalorisation « symbolique » (au regard de l'augmentation du prix des carburants) de 2cts/km a été décidée par la ligue/FFBB.
- Il n'y a pas de volonté forte de la part des clubs de mettre en œuvre des écoles d'arbitrage parce que cela représente des contraintes supplémentaires non négligeables. Trop peu de clubs désignent et forment à l'interne des officiels clubs, et en particulier des arbitres.
- Les propositions d'aide à la création des écoles d'arbitrage et à la formation des arbitres clubs ces 3 dernières saisons n'ont pas été efficaces.
- Les entraîneurs des équipes engagées dans nos championnats ne s'impliquent pas suffisamment dans la formation des arbitres (jeunes ou moins jeunes), et ne connaissent eux-mêmes pas forcément très bien le règlement... Ce qui ne les empêche pas parfois de se plaindre de l'arbitrage durant les rencontres, au risque de focaliser les joueurs sur les « injustices » qu'ils subissent et qui expliquent d'après eux certaines défaites.

- La qualité de l'arbitrage n'a pas été optimale, en particulier sur les catégories U13 n'ayant pas donné lieu à des désignations officielles, ce qui a pu être problématiques, notamment lors des derniers « tours » de la coupe des Alpes du Sud.

#### Projets 2022/2023 :

- Rendre obligatoire un minimum de formation des entraîneurs pour améliorer leur connaissance du règlement, et pour inclure l'arbitrage dans leurs projets techniques : le comité propose d'organiser et de rendre obligatoire une session de sensibilisation / information / formation des entraîneurs (soirée/clinic) en début de saison.
- Inciter, aider les clubs qui n'ont pas suffisamment d'arbitres, à favoriser la formation d'arbitres au sein de leurs structures : développer les écoles d'arbitrage par l'intermédiaire de leurs entraîneurs et de leurs arbitres officiels.
- Demander aux clubs de produire un « projet de formation des officiels » (arbitres, OTM), et surtout de le mettre en œuvre pour que cette formation des officiels au quotidien fasse partie intégrante du projet des clubs.
- Rendre obligatoire pour tous les clubs la validation d'une école d'arbitrage de niveau 1 au minimum.
- Recréer une session complète (2x 2 jours) de formation des arbitres départementaux (nouvelle promo 2022/2023). La FFBB est en train de mettre en place de nouvelles modalités de formation « plus attractives » qui seront dévoilées prochainement.
- Application du plan Officiel 2024 pour tous les clubs. Dans cette perspective, les nouveaux arbitres devraient être « tutorés » durant leurs 5 premières rencontres : quelques arbitres expérimentés pourraient être désignés en doublette avec les nouveaux arbitres. Ces désignations de co-arbitrage seraient valorisées à hauteur de 20€ supplémentaire d'indemnité pour les arbitres formateurs, qui seraient incités à co-voiturer (frais de

déplacement non versés aux jeunes arbitres si le formateur conduit dans son véhicule le jeune arbitre jusqu'au lieu de la rencontre). Le but est de ne pas pénaliser les arbitres n'ayant pas de voiture et dont les parents n'ont pas la possibilité de conduire leurs enfants sur les lieux de rencontres (cf point 4 du bilan).

Rappels/Info :

Il est possible et intéressant pour chacun de se lancer dans la formation d'OTM et d'arbitre en e-learning. Les formations proposées sont de très bonnes qualités, et si elles ne remplacent pas la formation pratique, elles en sont un préalable indispensable à l'arbitrage des compétitions.

Les joueurs ayant joué durant plusieurs années au niveau pré national, ainsi que les entraîneurs principaux d'équipes régionales durant plusieurs années peuvent bénéficier de l'allègement de formation pour devenir arbitres départementaux. (Modalités à définir avec la CDO).

La création des écoles d'arbitrage, la validation des arbitres « clubs » dans FBI par les clubs, l'enregistrement des arbitres sur les rencontres officielles permettent à la fois de satisfaire aux exigences de la charte, de valider des labels, d'obtenir des subventions (dossiers PSF), bolus/malus départemental, et aussi de faire vivre le club (formations, rencontres, qualité de l'arbitrage...).

L'accès au statut d'arbitre régional se fera dorénavant par la voie d'un nouvel examen ( Examen d'Arbitre Régional) organisé par la ligue, avec passage par le statut d'arbitre ligue « stagiaire » : soit sur proposition de la CDO, soit par une candidature directe auprès de la ligue.

La charte des officiels sera appliquée pour la dernière fois à l'occasion de la saison 2021/2022, avec transmission du bilan et l'imputation des sanctions par la FFBB à l'automne 2022. Le plan Officiel 2024 sera mis en œuvre dès la saison 2022/2023.

## COMMISSION FÉMININE

**Président : Sébastien Rotschek**

En rapport avec le projet de développement de la pratique féminine, cette saison à vu le retour des rassemblement féminins pour les catégories U8 à U11.

Ceux-ci se sont déroulés à Tallard et Laragne pour une présence finale quelque peu mitigée :

Rassemblement n°1 : 27 Participantes t-shirt offert à chaque participante

Rassemblement n°2 : 12 Participantes + présence de notre marraine Roxanne Lingua

Rassemblement n°3 : 15 Participantes

Rassemblement n°4 : 8 Participantes

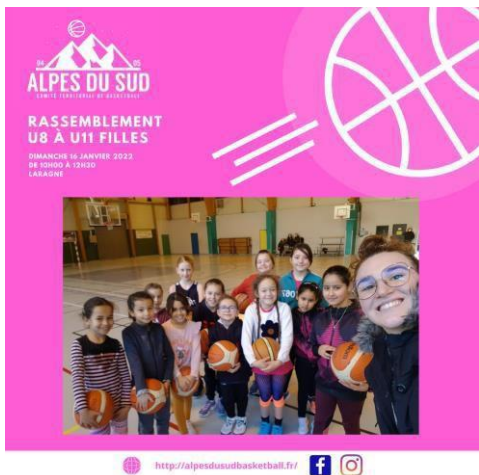
Afin d'offrir également l'occasion au plus grande de profiter d'une journée de travail, nous leurs avons proposé 2 dates.

Le 17 février : 8 participantes – réversible offert à chaque participante

Le jeudi 21 avril : Annulé, 1 seule inscrite



Déplacement Match Pro Asvel Féminin : Annulé fautes d'inscriptions suffisantes + covid match reporté.

Mon organisation professionnelle et personnelle ne me permettra pas de poursuivre à la tête de cette commission la saison prochaine, je souhaite bonne chance à la personne qui prendra ma suite, en espérant qu'elle fasse mieux !



**ALPES DU SUD**  
COMITÉ TERRITORIAL DE BASKETBALL

**RASSEMBLEMENT U8 À U11 FILLES**  
DIMANCHE 16 JANVIER 2022  
DE 10H00 À 12H30  
LARAIGNE

<http://alpesdusudbasketball.fr/>  



**ALPES DU SUD**  
COMITÉ TERRITORIAL DE BASKETBALL

**RASSEMBLEMENT U8 À U11 FILLES**  
SAMEDI 05 FÉVRIER 2022  
DE 10H00 À 12H30  
LARAIGNE

<http://alpesdusudbasketball.fr/>  



**CPF N°1**

**CENTRE DE PERFECTIONNEMENT FEMININ**  
OUVERT À TOUTES LES FEMININES DES ALPES DU SUD  
DE U12 À U19

8 JOUEUSES ÉTAIENT PRÉSENTES POUR CETTE PREMIÈRE ÉDITION:  
JEUDI 17 FÉVRIER 2022  
GYMNASÉ DE LARAIGNE  
10H00 - 17H00

**ALPES DU SUD**  
COMITÉ TERRITORIAL DE BASKETBALL

<http://alpesdusudbasketball.fr/>  



**ALPES DU SUD**  
COMITÉ TERRITORIAL DE BASKETBALL

**LDLC ASVEL FÉMININ** VS **FCB ARDENNES**

**DEPLACEMENT LIGUE FÉMININE**  
DIMANCHE 30 JANVIER 2022  
MATCH À 16H30  
Déplacement en bus

22€/personne  
femineasbb@gmail.com

<http://alpesdusudbasketball.fr/>  

## COMMISSION 3x3

**Président : Maxence WERY**

**Rapport préparé par Baptiste DUBOIS**

Pour lancer la saison 2021-2022, la commission 3x3 en lien avec la commission des officiels et la commission sportive a organisé un Open Start Juniorleague et Superleague en début de saison à destination des catégories U13 mixte, U15 mixte, U18 et U18+ masculines et féminines. Ce tournoi avait pour but de lancer la saison basket 3x3 et de promouvoir le championnat 3x3 qui va être mis en place tout au long de la saison 2021-2022 aux licenciés du Comité Territorial des Alpes du Sud. Il était prévu de l'organiser le samedi 23 octobre 2021 à Seyne-les-Alpes et le dimanche 24 octobre 2021 à Digne-les-Bains. Faute de participants, les Opens n'ont pas pu se réaliser.

Nous avons lancé cette saison notre premier championnat de 3x3 (series). Ce championnat s'est déroulé sur 4 journées et était qualificatif pour le Master de ligue PACA que nous allons détailler :

### **J1 - Samedi 27 Novembre 2021 à Digne-les-Bains :**

5 équipes inscrites pour les U15 Mixtes

6 équipes inscrites pour les 18 Garçons

### **J1 - Dimanche 28 Novembre 2021 à Digne-les-Bains**

6 équipes inscrites pour les U13 Mixtes

2 équipes inscrites pour les U18+ Filles

6 équipes inscrites pour les U18+ garçons

## **J2 - Samedi 15 Janvier 2022 à Seyne-les-Alpes**

4 équipes inscrites pour les U15 Mixtes

## **J2 - Dimanche 16 Janvier 2022 à Volx**

4 équipes inscrites pour les U13 Mixtes

4 équipes inscrites pour les U18+ Garçons

## **J3 - Samedi 5 Février 2022 à Manosque**

5 équipes inscrites pour les U15 Mixtes

5 équipes inscrites pour les 18 Garçons

## **J3 - Dimanche 6 Février 2022 à Seyne-les-Alpes**

6 équipes inscrites pour les U13 Mixtes

3 équipes inscrites pour les U18+ Garçons

## **J4 - Samedi 12 Mars 2022 à Briançon**

5 équipes inscrites pour les U15 Mixtes

6 équipes inscrites pour les 18 Garçons

## **J4 - Dimanche 13 Mars 2022 à Barcelonnette**

7 équipes inscrites pour les U13 Mixtes

5 équipes inscrites pour les U18+ Garçons



Ce sont au total :

- 7 équipes U13 Mixtes y ont participé. Digne - 1 remporte le championnat départemental.
- 6 équipes U15 Mixtes y ont participé. Digne - 1 remporte le championnat départemental.
- 7 équipes U18 Garçons y ont participé. Digne - 1 remporte le championnat départemental.
- 6 équipes U18+ Garçons y ont participé. HPB - 1 remporte le championnat départemental.
- 2 équipes U18+ Filles y ont participé. Barcelonnette remporte le championnat départemental.

Pour clôturer cette saison, un Open Start Juniorleague et un Open Plus Access Juniorleague et Superleague étaient organisés le dimanche 19 juin 2022 sur le site du centre sportif de SuperDévoluy. C'est un total de 22 équipes qui se sont inscrites :

- 6 équipes en U13 Mixtes
- 7 équipes en U15 Mixtes
- 5 équipes en U18 Garçons
- 4 équipes en U18+ Garçons

De nombreux lots étaient à gagner ainsi qu'un prize money pour les catégories U18 et U18+ masculins. Les vainqueurs de l'Open Plus Access sont qualifiés pour l'Open Plus du Cap d'Ail le weekend du 02-03 juillet 2022

## COMMISSION MINIBASKET

**Présidentes : Karine PELLOUX**

### Plateaux U7-U9-U11

Au total c'est : 13 équipes U11 Confirmés ; 11 équipes U11 Débutants ; 13 équipes U9 ; 9 équipes U7, qui se sont engagées sur les plateaux organisés dans les différentes zones de notre secteur (zones nord - centre - sud).

L'organisation de cette saison s'est faite par le biais de : 7 journées de plateaux U7 ; 10 journées de plateaux U9 ; 9 journées de plateaux U11 Débutants ; 9 journées de plateaux U11 Confirmés.

Plusieurs plannings ont été essayés quant à l'organisation et la répartition des équipes jusqu'à revenir sur un modèle de découpage par zone géographique (nord - centre - sud).

En ce qui concerne les engagements, il a fallu relancer les clubs à plusieurs reprises malgré la première journée de plateau tardive (prévue le 27 novembre 2021).

Amélie a travaillé sur la mise en place d'une organisation type des plateaux avec des fiches techniques pour chaque catégorie afin d'aider les clubs lors de l'accueil de ceux-ci.

Jusqu'à la mi-saison, de nombreux plateaux ont dû être annulés/reporté en raison de la Covid-19. Cependant, les clubs ont tout de même fait au mieux afin que chaque plateaux/événements minibasket puisse se réaliser.

Ce sont au total 18 plateaux qui auront été annulés au cours de la saison ainsi que de nombreuses absences d'équipes lors des plateaux organisés (très peu de visuels en amont de chaque journée quant au nombre d'équipes/enfants présentes sur chaque manifestation).

FNMB : Dimanche 12 juin 2022 au gymnase Alexandra David Neel à Digne-les-Bains.

Présence de 185 licenciés en U7 - U9 - U11 et de leurs accompagnateurs..

## **ORGANISATION :**

Les U7 ont participé à leur 1er Olympus Ball, en se déplaçant entre divers ateliers ludiques, accompagnés d'un responsable par équipe.

Amélie a organisé la journée afin que les U9 et U11 soient au maximum en autonomie. Chaque équipe avait en sa possession une carte de couleur afin de se repérer sur le planning et pouvoir se diriger entre les ateliers, matchs, arbitrages, table de marque, épreuves du panier d'or et Basket d'or, basket santé, lecture et dessin.

Une tombola 100% gagnante a été mise en place sur cet événement.

Chaque enfant a pu repartir avec des récompenses fournies par le Comité des Alpes du Sud.

Nous avons profité de cet événement pour mettre à l'honneur et féliciter les jeunes bénévoles qui se sont investis dans leur club tout au long de la saison. 15 jeunes ont donc aidé à l'arbitrage et au déroulement des ateliers. Un grand bravo à eux pour leur implication.

Merci au club de Digne-les-Bains pour l'accueil et toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette manifestation.

## **Projet pour la saison à venir :**

Il faudra s'appuyer sur le travail de la CTF, garder le découpage en 3 zones minimum afin de limiter au maximum les déplacements longue distance.

Les plateaux U11 confirmés apparaîtront sur FBI pour plus de lisibilité.

Les plateaux U11 débutants resteront sur secteur géographique.

La commission en lien avec la CTF réfléchit à une poule U11 intermédiaire que les débutants qui évoluent rapidement pourront intégrer à mi-saison. Des descentes de poule confirmées pourront être également faites si trop de différence de niveau.

Les plateaux U7 et U9 seront ouverts à tous, inscription CLUB avec potentiellement le nombre d'équipes ou de joueurs. Il faudra pour cela que tout le monde soit rigoureux sur les délais de réponse de participation.

## **COMMISSION TECHNIQUE**

**Présidente: Nathalie ESCLAPEZ**

**CTF : Amélie PELLOUX**

**Équipe Technique Territoriale :** Éric Occansey, Sébastien Rotschek, Maxence Wery, Alexis Banc, Johnatan Duboulet, Jonas Bourguignon, Hugo Pepin Fred Malherbe

**Rappels :** Vous pouvez trouver le projet sur le site internet du Comité.

## Objectifs :

- Créer un projet sportif fédérateur qui répond aux différents niveaux de pratique et de développement des clubs.
- Promouvoir le basket sous toutes ses formes, devenir un acteur sportif majeur sur le territoire.
- Aider au développement, à la formation et à la structuration des associations.

### I. Volet sportif

#### 1. Détections / Sélections / CPC

##### a) CPC U12

La crise sanitaire et l'obligation de pass sanitaire ont encore une fois cette saison compliqué le fonctionnement de la filière de détection.

1 fille et 10 garçons ont participé au pré-TIC le 7 novembre 2021 à Vitrolles en vue d'une sélection de potentiels pour le TIC. Cette année pas de sélection par comité, mais par groupement de 3 comités (Alpes du Sud, Vaucluse et Corse). À l'issue du Pré-TIC 1 fille et 4 garçons retenus pour le TIC les 18 et 19 décembre à St Chamas.

Bilan Entraînements :

Présence de la CTF et Éric Occansey sur le tournoi de pré-saison U13 à Digne-les-bains.

Dates :	Filles :	Garçons :
19 septembre 2021 Tallard	10	26
26 septembre 2021 Tallard	3	16
3 octobre 2021 Tallard	1	13
17 octobre 2021 Tallard	1	16
2-3 novembre 2021 Seyne	1	10
7 novembre 2021 Vitrolles	1	10
14 novembre 2021 Tallard		
5 décembre 2021 Tallard	Annulé	
18-19 décembre St Chamas	1	4

À partir du mois de mars 2022, afin de voir le maximum d'enfants nous avons basculé sur des Centres de Perfectionnement Comité U12 avec l'ensemble des 2010 conviés + potentiels U11 (sur convocation).

Nous avons essayé de tenir compte des remarques (pas d'accueil du public Tallard) et des distances à parcourir le dimanche jusqu'au lieu de détection. 2 zones Sud et Nord ont été déterminées.

Nous avons également changé le nom de détection pour devenir Centre de perfectionnement Comité, à l'instar de ce qui a été fait en U11 (CPC U11)

Globalement très peu de fréquentation sur ces CPC. Les motifs principaux étant la réticence des parents à se déplacer, en plus des matchs et à s'engager sur plusieurs week-ends.

Un sondage a été lancé auprès des clubs pour avoir leurs retours et leurs difficultés et pour pouvoir nous adapter. 2 clubs ont répondu.

Point positif : nous avons constaté qu'il y avait presque autant de U11 que de U12, avec une présence régulière, ce qui laisse espérer que la saison prochaine nous permettra de suivre ces jeunes dans leur évolution.

Dates :	Filles :	Garçons :
6 mars 2022 La Bâtie Neuve	0	11
13 mars 2022 Manosque	1	5
27 mars 2022 Laragne	0	6
27 mars 2022 Volx	3	10
3 avril 2022 Volx	3	9
3 avril 2022 La Batié Neuve	1	10
1 <sup>er</sup> mai 2022 Veynes	Annulé	
1 <sup>er</sup> mai 2022 Volx	Annulé	
15 mai 2022 Veynes	0	6
15 mai 2022 Volx	1	11
4 juin 2022 Laragne	Annulé	

Une réunion de l'ETD doit avoir lieu afin d'organiser au mieux la saison prochaine en espérant avoir une adhésion plus grande des clubs, et surtout des parents.

## b/ CPC U10/U11

3 secteurs : Nord, Centre et Sud

Destinés aux U10-U11.

Ouverts à tous et gratuits

5 CPC prévus par secteur, sur inscriptions avec 1 responsable par secteur

Sur le secteur Nord : 4 annulations sur les 5 dates prévues

9 présents au seul CPC qui a pu avoir lieu

Les enfants qui étaient inscrits ont été basculés sur le CPC du secteur centre

Sur le secteur centre : participation très irrégulière. Entre 7 et 31 présents

Sur le secteur sud : aucune annulation. Une bonne participation entre 22 et 32 présents, à l'exception d'une date

## 2. Challenges

### a) Benjamin(e)s

Phase Départementale : Dimanche 27 février 2022 à Manosque

À regretter la présence de seulement 5 clubs sur 16 (score minimum de 20 points non atteints ou pas de retour...)

Le Comité a offert le goûter aux participants, réfléchit à une petite dotation pour la saison prochaine.

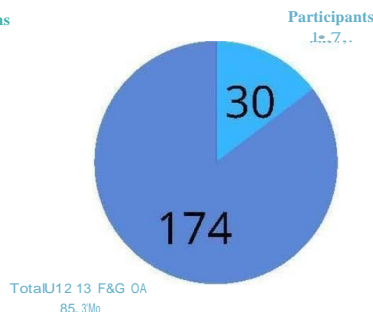
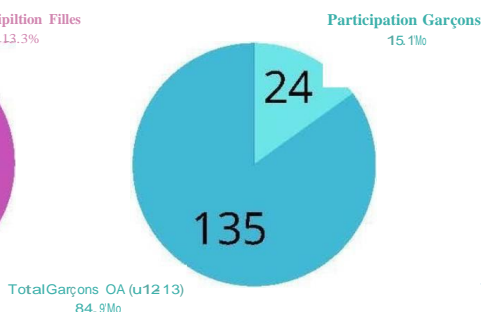
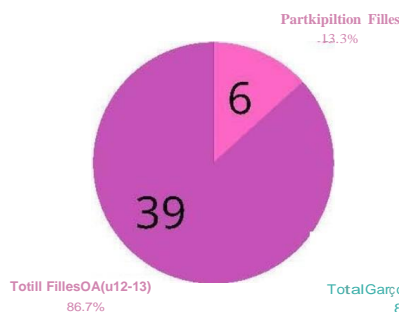


# COMITE TERRITORIAL DES ALPES DU SUD

11 :6#9-:&'B&tV tff!tV(\$)\_5-

iiiiittitiiittit

5 clubs représentés sur 16



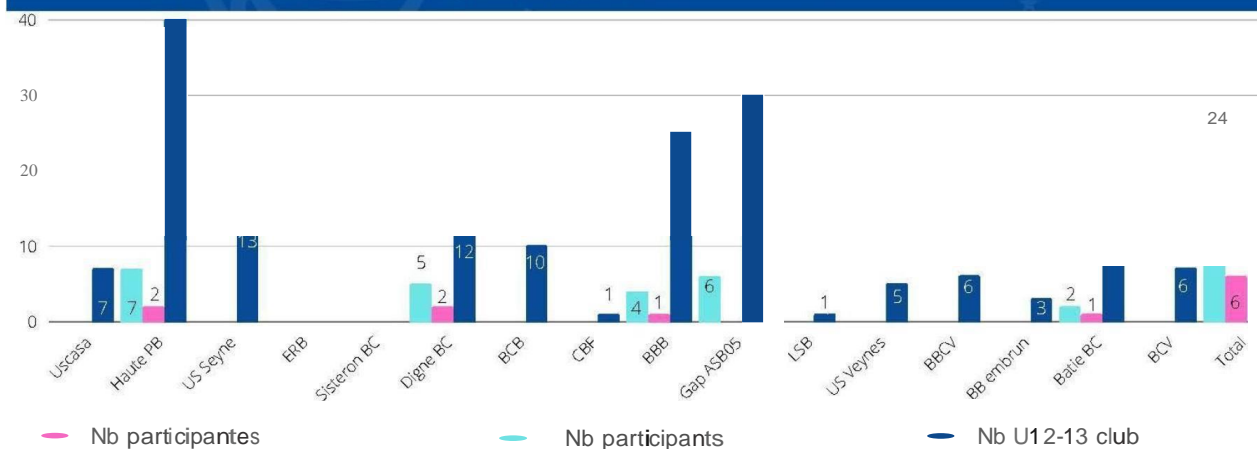
FFBB



ES DE HAUTE  
PR.QY.

## COMITE TERRITORIAL DES ALPES DU SUD

*LES CHIFFRES. Nombres de participants par club.*



FFBB



Ais  
AJ, P, YD



ES DE HAUTE  
PY. E

**COMITE  
TERRITORIAL  
DES ALPES  
DU SUD**

*LES RESULTATS:*  
*Garçons*

Qualifiés phase  
Régionale

Clas	NOM	PRENOM	Club	Garçons		*RESULTAT EPREUVE EVAN FOURNIER	*RESULTAT EPREUVE SANDRINE GRUDA	*RESULTAT EPREUVE NICOLAS BATUM	*RESULTAT EPREUVE MARINE JOHANNES	TOTAL
				2009	2010					
1	LE MAITRE	Jules	bbb	x		5	17	10	12	44
2	SUBRA	Noam	dbc	x		4	12	10	14	40
3	CRESTEL	Tristan	hpb	x		5	19	7	8	39
4	KAFFY MEZ MEZ	Lennys	gsab	x		7	13	6	12	38
5	LEVOYER	Robin	gsab	x		5	10	10	12	37
6	SCHENKERY	Emilio	hpb	x		3	6	12	14	35
7	BOUDJELTHIA	Rayane	hpb	x		11	8	8	6	33
8	JEANNOT DE LA CRUZ	Ilwenn	dbc		x	7	10	5	10	32
9	SCALA	Noé	bbb	x		6	9	10	6	31
10	TORRES	Nathan	gsab	x		6	13	4	8	31
11	NADAL	Johan	dbc		x	5	10	5	10	30
12	MICHARD	Valentin	hpb	x		6	6	4	12	28
13	SERRA	Paul	dbc		x	2	9	9	6	26
14	DELANNOY	Clément	dbc	x		3	4	7	12	26
15	GUERFALI	Adam	gsab	x		3	8	4	6	21
16	MERMET BOUVIER	Noé	hpb	x		5	7	5	4	21
17	PARATO	Evan	hpb	x		3	8	6	0	17
18	GABRIEL	MATHIS	bbb	x		1	4	7	3	15
19	WARNIMONT	Mathéo	gsab	x		4	10	1	0	15
20	RATAUD	Gabin	BBC	X		1	2	6	6	15
21	FERRARD	Lowan	hpb		x	6	3	2	4	15
22	FOUACHE	SAMY	bbb	x		3	4	6	0	13
23	BAZAN	Maoro	BBC	X		1	8	4	0	13
24	MILLO DAGANNY	Sacha	gsab		x	3	5	3	0	11



## Résultats garçons

1er LEMAITRE Jules : 44 pts

2ème SUBRA Noam : 40pts

3ème CRESTEL Tristan : 39 points

4ème KAFFY MEZ MEZ Lennys : 38 points

# COMITE TERRITORIAL DES ALPES DU SUD

*LES RESULTATS: Filles*

Clas	NOM	PRENOM		Filles		*RESULTAT EPREUVE EVAN FOURNIER	*RESULTAT EPREUVE SANDRINE GRUDA	*RESULTAT EPREUVE NICOLAS BATUM	*RESULTAT EPREUVE MARINE JOHANNES	TOTAL
				2009	2010					
1	PROIETTI	Penelope	dbc	x		5	9	6	12	32
2	ARHIMAN	Maelie	bbc	x		5	1	8	7	21
3	MORBO	Célia	hpb	x		3	4	6	6	19
4	VENTURELLI	Anais	hpb		x	3	7	1	2	13
5	SERGENT	Camille	bbb		x	1	6	4	0	11
6	HAUBOIS	Eloise	dbc		x	0	1	0	8	9

Qualifiées phase Régionale



Résultats filles

1ère PROIETTI Pénélope : 32 pts

2ème ARHIMAN Maëlie : 21 pts

3ème MORBO Célia : 9 points

4ème VENTURELLI Anais : 13 points



Phase Régionale : Dimanche 20 mars à Fos-sur-mer

Résultats :

Résultats filles

6ème PROIETTI Pénélope : 30 pts

14ème MORBO Célia : 24 points

16ème VENTURELLI Anaïs : 21 points

Résultats garçons

8ème LEMAITRE Jules : 39 pts

9ème SUBRA Noam : 38pts

17ème KAFFY MEZ MEZ Lennys : 33 points

21ème CRESTEL Tristan : 25 points

**b) Challenges comité**

Ils ont été diffusés à nouveau aux entraîneurs des catégories mini basket.

Ils ont également été mis en place sur les plateaux U9 et U11 débutants ainsi que sur la Fête Nationale du Minibasket

En collaboration avec les clubs, 4 vidéos démonstratives des épreuves U11 du panier d'or ont été créées. Elles sont disponibles sur le site internet du Comité.

Dès la saison prochaine, il en sera de même pour les U9 et U7.

En réflexion : coupler ces challenges avec le challenge benjamins phase départementale afin de leur donner davantage d'importance.

### 3. Cahiers techniques

L'équipe technique départementale travaille toujours sur la conception de deux cahiers techniques mini basket (débutant / confirmé).

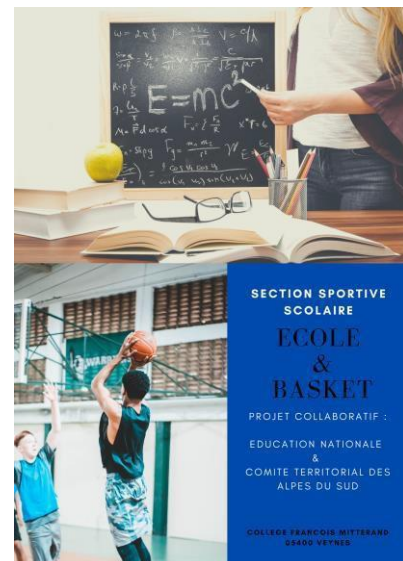
La rédaction du cycle 1 est achevée, Le cycle 2 est quasiment terminé

Création d'une fiche exercice : Apprentissage du tir en course

7 situations évolutives + test avec épreuves du challenge.

#### a) Section basket Comité

Une section basket a vu le jour au Lycée International de Manosque mise en place par Stéphane.



Le Comité travaille toujours à la création d'une section Comité, à l'heure actuelle la difficulté est de trouver un professeur d'EPS pour gérer la section condition obligatoire à sa mise en place.

### 4. Opérations Basket École

Cette saison plusieurs OBE ont eu lieu. En augmentation par rapport aux autres années

Les séances sont assurées par la CTF

6 écoles concernées : 3 Séances par école.

**Secteur Gap** : Intervenant Alexis Banc

4 écoles pour 154 élèves

**Secteur de Digne** : Intervenant Sébastien Rotscheck

6 écoles – 19 classes – 2 inscrites seulement sur OBE

**Secteur Manosque** : Intervenant ?

2 écoles – 131 élèves

### Opération Basket Collège

Cette année notre CTF est également intervenue au Collège de Seyne sur une classe de 5ème.

## II. Volet formation / structuration

### 1. Interventions techniques formation structuration

La CTF sur sollicitations des clubs est intervenue :

DATE	LIEU	OBJET	VxE	FORMATION CADRE / SUIVI CLUB	INTERVENTION TECHNIQUE
01/09/21	VOLX	ABT + RÉUNION CLUB		1	
04/09/21	VEYNES	ABT + REUNION CLUB		1	
05/09/21	DIGNE	ABT + RÉUNION CLUB		1	
18/09/21	DIGNE	MICRO BASKET	1		
11/10	VEYNES	FORMATION ENT		1	
15/10	DIGNE	BASKET SANTÉ	1		
17/10	TALLARD	DETECTION + BF		1	

22/10	DIGNE	BASKET SANTÉ	1	
26/10	BÂTIE	INTERVENTION TECHNIQUE STAGE		1
14/11/21	TALLARD	DETECTION + BF		1
19/11/21	DIGNE	BASKET SANTÉ	1	
20/11/21	VEYNES	OPEN U13		
20/03/22	LARAGNE	BFE + RF		1
26/03/22	DIGNE	CPC U11		1
28/03/22	GAP	SUPERVISION ZIKO		1
31/03/22	LARAGNE	SUPERVISION SACHA		1
06/04/22	BARCELO	RÉUNION CLUB		1
10/04/22	BRIGNOLES	MICRO BASKET	1	
12/04/22	BÂTIE	INTERVENTION TECHNIQUE STAGE		1
19-20- 21/04/22	VEYNES	INTERVENTION TECHNIQUE STAGE		1
28/04/22	VISIO	REVAL ENT	1	
29/04/22	GAP	RÉUNION CLUBS	1	
30/04/22	VEYNES	INTERVENTION TECHNIQUE SEANCE		1
07/05/22	VEYNES	INTERVENTION TECHNIQUE SEANCE		1
13/05/22	DIGNE	BASKET SANTÉ	1	
14/05/22	VEYNES	INTERVENTION TECHNIQUE SEANCE		1

## 2. Formations entraîneurs

### a) Brevets fédéraux

#### Brevet Fédéral Enfants:

1 e-learning avec des étapes et des dates à respecter.

Entre chaque e-learning des séances en présentiels sur les rassemblements féminins U8-11

Au total 3 présentiels (21h) et 16 heures d'e-learning

7 personnes. 2 abandons et 7 reçus.

Résultats Brevet Fédéral Enfants Alpes du Sud 2021-2022

W	Formation	sexe	Nom	Prénom	Structure	Mail st aire	Résultats
6946€	309 - Brevet Fédéral Enfants - Alpes du Sud - CD0405 - 2021/2022	Mme	CHASTAN	Joane	BATIE MSKET CLUB	psavina05@gmail.com	Arrêt
6955€	309 - Brevet Fédéral Enfants - Alpes du Sud - CD0405 - 2021/2022.	Mme	CEVOUUN ERNADES	Manuella	LARAGNE SFORTS B/ISK8	manuella14@gmail.com	Validé
6955	309 Brevet Fédéral Enfants - Alpes du Sud - CD0405 - 2021/2022	Mme	ECOURT	Sacha	LARAGNE SPORTS BASKET	sachabecourt05@gmail.com	Validé
6959!	309 - Brevet Fédéral Enfants - Alpes du Sud - CD0405 - 2021/2022,	M	ERAUD	Brice	GAP ALPES DU SUD BASKET 05	bricemilomaddy@gmail.com	Validé
6959€	309 - Brevet Fédéral Enfants - Alpes du Sud - CD0405 - 2021/2022,	M	LOPEZ	Jeremy	GAP ALPES DU SUD BASKET 05	lopez05jeremy@gmail.com	Validé
6960.	309 - Brevet Fédéral Enfants - Alpes du Sud - CD0405 - 2021/2022.	M	OROOVAO	Henry	US VEYNES BASKET SNCF	hierry.c5@orange.fr	Arrêt
68802	1310 - Brevet fédéral Jeunes - Alpes Sud - CD0405 - saison 2021/2022	M	MARTIN	ilian	GAP ALPES DU SUD BASKET 05	ilanmartin648@gmail.com	Validé



## Brevet Fédéral Jeunes :

1 e-learning avec des étapes et des dates à respecter.

Entre chaque e-learning des séances en présentiels sur les CPC U12

Au total 3 présentiels (21h) et 16 heures d'e-learning

11 inscrits. 2 abandons, 1 non validé et 8 reçus.

### Résultats Brevet Fédéral Jeunes Alpes du Sud 2021-2022

N°	Formation	sexe	Nom	Prénom	Structure	Mail stagiaire	Résultats
68798	1310 - Brevet Fédéral Jeunes - Alpes du Sud - CD0405 - saison 2021/2022	M	ASTIER	Thomas	BRIANCON BASKET BALL	Astier.thomas.pgb@gmail.com	Arrêt
68779	1310 - Brevet Fédéral Jeunes - Alpes du Sud - CD0405 - saison 2021/2022	M	BUCHAUT	Louison	HAUTE PROVENCE BASKET	louison.buchaut@gmail.com	Validé
68600	1310 - Brevet Fédéral Jeunes - Alpes du Sud - CD0405 - saison 2021/2022	F	CERVI COSTET	Sandra	BRIANCON BASKET BALL	cervi.sandra@neuf.fr	Validé
68803	1310 - Brevet Fédéral Jeunes - Alpes du Sud - CD0405 - saison 2021/2022	M	COGNIUO	Loic	GAP ALPES DU SUD BASKET 05	cogniou.loic@orange.fr	Validé
68804	1310 - Brevet Fédéral Jeunes - Alpes du Sud - CD0405 - saison 2021/2022	M	EL HATTAB	Zakaria	GAP ALPES DU SUD BASKET 05	zakaria.eh.zeh@gmail.com	Validé
68722	1310 - Brevet Fédéral Jeunes - Alpes du Sud - CD0405 - saison 2021/2022	M	LACHERY	Jason	DIGNE LES BAINS BASKET CLUB	jasonlachery11@gmail.com	Validé
68802	1310 - Brevet Fédéral Jeunes - Alpes du Sud - CD0405 - saison 2021/2022	M	MARTIN	Ilan	GAP ALPES DU SUD BASKET 05	ilanmartin648@gmail.com	Non Validé *
68796	1310 - Brevet Fédéral Jeunes - Alpes du Sud - CD0405 - saison 2021/2022	M	ROTSCHKEK	Sebastien	DIGNE LES BAINS BASKET CLUB	sebrotschkek@gmail.com	Validé
68790	1310 - Brevet Fédéral Jeunes - Alpes du Sud - CD0405 - saison 2021/2022	M	SALAS EVIN	Matteo	HAUTE PROVENCE BASKET	matteo0703@icloud.com	Arrêt
68689	1310 - Brevet Fédéral Jeunes - Alpes du Sud - CD0405 - saison 2021/2022	M	SUBRA	Faiz	DIGNE LES BAINS BASKET CLUB	faiz.subra@gmail.com	Validé
68781	1310 - Brevet Fédéral Jeunes - Alpes du Sud - CD0405 - saison 2021/2022	M	TEMPLERAUD	Jeremy	BRIANCON BASKET BALL	jeremytempleraud@gmail.com	Validé

\* Ré-évaluation sur Brevet Fédéral Enfant > Résultat page suivante.

## Félicitations à tous pour votre implication

### b) Revalidation entraîneurs / soirées techniques

Dans le cadre de la revalidation entraîneur régional, le Comité a mis en place 2 sessions de revalidation :

Vendredi 18 mars 2022 à Gap –Intervenant Didier SERVANT –

Thème : Mise en place du jeu rapide

Participants : 20

Jeudi 28 avril 2022 en Visio

Intervenant : Julien Mahé

Thème : Outils dans le management de jeunes sportif de haut niveau

Participants : 40

### 3. Aide à la structuration

#### III. Structuration CT / Communication

Le Comité continue son travail de structuration, notre CTF a retravaillé le Projet de développement du Comité obligatoire pour l'obtention de subvention.

Le site internet a été alimenté toute l'année, nous souhaitons lui donner peau neuve pour la rentrée.

En cours de construction afin de faciliter la communication avec les clubs, une News Hebdo regroupant toutes les informations, lien d'inscriptions afin de grandement diminuer le nombre d'emails aux clubs.

Nous travaillons également sur les budgets commissions afin de faciliter le travail des commissions et du trésorier.

Concernant l'aide à la structuration des clubs, malgré les demandes d'Amélie et Baptiste aucun club ne les a sollicités sur ces missions.

Le rapport est soumis aux votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Voté à l'unanimité.

# **RAPPORT FINANCIER**

## **du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2022**

**Trésorier : Pierre SAVINA**

Cette saison 21-22 nous pourrions la définir de diverses façons en raison d'un retour à la normalité sur le plan sportif, même si les contraintes sanitaires nous ont compliqué et obligé à démarrer plus tardivement nos championnats. Malgré tout, l'équipe dirigeante s'est tenue prête et a su proposer une alternative "terrain" pour que les clubs soient mobilisés au plus vite.

Les finances du Comité sont liées à l'activité "sportive" du calendrier proposé sur la saison et aussi à l'investissement nécessaire qui l'accompagne. Nous avons essayé de ne pas subir et anticiper ce planning avec nos moyens financiers.

En synthèse de l'exercice, plus de 600 écritures ont été comptabilisées dégageant un déficit sur 12 mois (01/06/2021 à 31/05/2022) de 2168,09€.

Compte tenu du déficit précédent (-14336.14€) il faut rajouter le commentaire suivant : l'aide FFBB due et non versée en 20-21 justifiait ce précédent déficit, mais nous a été attribuée (12300€) dans sa quasi-intégralité en octobre. Celle-ci minimise le déficit ci-dessus. Cela signifie que l'exercice d'exploitation serait négatif d'environ 14000€ environ sans l'aide FFBB attendue pour cette saison 21-22 (non connue). Il faut donc en tenir compte et rester demandeur de cette aide.

Charges :

Les charges de déplacement ont augmenté liées à l'activité vers les clubs, ce qui entraîne des dépenses supplémentaires en annexe qu'il faudra mieux appréhender dans le prochain prévisionnel.

Les charges de Personnel et le contrat d'apprentissage sont conformes à l'attendu.

Le planning technique orchestré par Amélie (notre CTF) et son équipe de l'ETD ont amené à plus de dépenses, mais fort logiquement et devront servir de base pour évaluer les futures saisons.

Les opérations "Basket santé" (intervention/Comité), les stages (journées diverses) réalisés ou pas ont été contrôlés au plus près par leur président de commissions (CDO, technique et mini-basket ou 3x3 principalement) et sont le socle de notre fonctionnement

Les parts FFBB et Paca s'élèvent à 35875€

Recettes :

Le local (siège) est mis à disposition (sous contrat) depuis janvier à l'association "Profession Sports 05" (3 jours/hebdo), pour 300€ mensuel. (Ce qui couvre en partie les frais directs du siège).

Les subventions sollicitées sont conformes à l'attendu (y compris celle pour l'emploi) et de matériel (04). Celle du PSF (non connue) pour 2022 arbitrera l'équilibre de la saison 22-23. Il faudra rester vigilant sur ces 2 soutiens financiers qui impacteront nos emplois bien évidemment en premier lieu.

La part cotisation du comité 66284€ (soit + 13800€) a augmenté en lien à la hausse du nombre de licenciés dans nos clubs (+ 109). Les clubs sont à jour de leur trésorerie envers le comité (sauf pour certains concernant le solde des licences transmis fin mai. Mais nous comptons sur leur compréhension pour s'en acquitter au plus vite (à ce jour, restent dus 900€ de licences et 300€ pour la péréquation).

Nous rappelons que ces acomptes demandés sont réclamés plus d'un mois après le règlement effectué par le Comité à la Ligue Sud (Paca). Nous pourrions revoir ce calendrier d'appel de fonds si certains clubs ne jouent pas le jeu du respect des dates de facturation.

Tous les clubs 04-05 sont à jour de leur affiliation cette saison.

Pour conclure ce rapport, les comptes d'épargne ont été rassemblés cette saison pour une meilleure gestion pratique sur la banque principale du comité (CA de Gap). Le bilan global de l'exercice dégage une disponibilité de 69289,93€ au 31 mai

2022.

Une vigilance des dépenses liées aux divers projets, la maîtrise de certains coûts de fonctionnement, le maintien des aides (subventions et FFBB) sont indispensables pour nous permettre de garder l'équilibre financier.

# COMITE TERRITORIAL DES ALPES DU SUD DE BASKET BALL

## Bilan Exercice du 01/06/2021 au 31/05/2022

	N			N-1
	Brut	Immo	Net	Net
<b>Actif Immobilisé</b>				
Immobilisation Incorporelle			0,00 €	0,00 €
Immobilisation Corporelle				
- Terrain	0,00 €		0,00 €	0,00 €
- Construction	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Matériel	71 778,62 €	17 384,79 €	54 393,83 € +	55 111,47 €
<b>Autres Immobilisations Financières</b>				
- Participation			0,00 €	0,00 €
- Titres			0,00 €	0,00 €
- Prêts			0,00 €	0,00 €
- Cautions			0,00 €	0,00 €
<b>Total 1</b>			<b>54 393,83 €</b>	<b>55 111,47 €</b>
<b>Actif Circulant</b>				
Créances			15 012,58 € +	-2 899,81 €
Disponibilité Trésorerie			69 289,93 €	74 765,92 €
- CA GAP LIVRET A			60 000,00 €	0,00 €
- CA PCA			522,02 €	6 714,01 €
- CA LIVRET			0,00 €	11 496,06 €
- BP LIVRET A			0,00 €	0,00 €
- CA COMPTE SUR LIVRET			0,00 €	35,84 €
- CA COMPTE ASSO			0,00 €	15,05 €
- CA GAP			8 349,02 €	54 799,27 €
- CA Péréquation GAP			418,89 €	1 705,69 €
Charges Constatées d'Avance			0,00 €	0,00 €
<b>Total 2</b>			<b>84 302,51 €</b>	<b>71 866,11 €</b>
<b>Total général</b>			<b>138 696,34 €</b>	<b>126 977,58 €</b>

Passif	N		N-1
<b>Fonds Propres</b>			
Fonds Propres Sans Droit de Reprise		0,00 €	0,00 €
Fonds Propres Avec Droits de Reprise		0,00 €	0,00 €
Réserves		0,00 €	0,00 €
Report à nouveau		124 762,33 €	139 098,51 €
Excédent ou Déficit		-2 168,09 €	-14 336,18 €
Situation Nette		122 594,24 €	124 762,33 €
Subvention d'Investissement		0,00 €	0,00 €
<b>Total 1</b>		<b>122 594,24 €</b>	<b>124 762,33 €</b>
Fonds Reportés		0,00 €	0,00 €
<b>Total 2</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Provisions		0,00 €	0,00 €
<b>Total 3</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts auprès d'établissements		0,00 €	0,00 €
Emprunts et Dettes Financières Diverses		300,00 € +	300,00 €
Dettes Fournisseurs		14 686,24 € +	809,46 €
Dettes Fiscales		1 115,86 € +	1 105,79 €
Dettes Immobilisations		0,00 €	0,00 €
Autres Dettes		0,00 €	0,00 €
Produit Constatés d'Avance		0,00 €	0,00 €
<b>Total 4</b>		<b>16 102,10 €</b>	<b>2 215,25 €</b>
<b>Total général</b>		<b>138 696,34 €</b>	<b>126 977,58 €</b>

**COMITE TERRITORIAL DES ALPES DU SUD DE BASKET BALL****COMPTE DE RESULTAT**

du 01/06/2021 au 31/05/2022

Compte de résultat	Exercice N	Détails	Exercice N-1	Détails
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
<b>Cotisations</b>	<b>66 284,00 €</b>	+	<b>52 454,70 €</b>	+
<b>Ventes de biens et services</b>	<b>4 315,00 €</b>		<b>1 236,00 €</b>	
Ventes de biens	375,00 €	+	918,00 €	+
Ventes de prestations de service	3 940,00 €	+	318,00 €	+
- dont parrainages	0,00 €		0,00 €	
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>27 230,00 €</b>		<b>24 250,00 €</b>	
Concours publics et subventions d'exploitation	27 230,00 €		19 850,00 €	
- Etat	15 000,00 €	+	7 850,00 €	+
- Région(s)	0,00 €		0,00 €	
- Département(s)	12 230,00 €	+	12 000,00 €	+
- Commune(s)	0,00 €		0,00 €	
- Subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €		0,00 €	
- Organismes sociaux	0,00 €		0,00 €	
- Fonds européens	0,00 €		0,00 €	
- ASP	0,00 €		0,00 €	
Ressources liées à la générosité du public	0,00 €		0,00 €	
- Mécénats	0,00 €		0,00 €	
Contributions financières	0,00 €		4 400,00 €	+
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</b>	<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>	
<b>Autres produits</b>	<b>8 463,25 €</b>	+	<b>-2 780,02 €</b>	+
<b>Total I</b>	<b>106 292,25 €</b>		<b>75 160,68 €</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b>Achats de marchandises</b>	<b>541,34 €</b>	+	<b>450,00 €</b>	+
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>25 065,29 €</b>		<b>29 237,52 €</b>	
Achat	9 160,70 €		6 580,77 €	

- Achats d'études et de prestations de services	0,00 €		30,00 €	+
- Achats non stockés de matières et de fournitures	839,52 €	+	414,82 €	+
- Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 657,43 €	+	1 074,67 €	+
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	5 663,75 €	+	5 061,28 €	+
- Autres fournitures	0,00 €		0,00 €	
Services extérieurs	10 020,18 €		12 848,28 €	
- Sous traitance générale	375,00 €	+	0,00 €	
- Locations	7 844,62 €	+	11 912,01 €	+
- Entretien et réparation	303,50 €	+	51,50 €	+
- Assurance	1 497,06 €	+	884,77 €	+
- Documentation	0,00 €		0,00 €	
- Divers	0,00 €		0,00 €	
Autres services extérieurs	5 884,41 €		9 808,47 €	
- Rémunération intermédiaires et honoraires	0,00 €		5 704,16 €	+
- Publicité, publication	263,79 €	+	359,68 €	+
- Déplacements, missions	3 847,59 €	+	2 382,00 €	+
- Frais postaux et de télécommunications	1 023,65 €	+	821,80 €	+
- Services bancaires, autres	749,38 €	+	540,83 €	+
<b>Aides financières</b>	<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>	
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>490,00 €</b>	+	<b>0,00 €</b>	
<b>Salaires et traitements</b>	<b>26 567,12 €</b>	+	<b>22 132,11 €</b>	+
<b>Charges sociales</b>	<b>12 864,44 €</b>	+	<b>8 313,15 €</b>	+
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>	<b>11 388,64 €</b>	+	<b>5 996,15 €</b>	+
<b>Autres charges</b>	<b>53 031,98 €</b>		<b>24 588,90 €</b>	
Autres charges de gestion courante	51 501,98 €	+	24 375,98 €	+
Autres charges de personnel	1 530,00 €	+	212,92 €	+
<b>Total II</b>	<b>129 948,81 €</b>		<b>90 717,83 €</b>	
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-23 656,56 €</b>		<b>-15 557,15 €</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b>				
Autres intérêts et produits assimilés	61,57 €	+	432,40 €	+
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	2 775,00 €	+	2 447,06 €	+



<b>Total III</b>	<b>2 836,57 €</b>		<b>2 879,46 €</b>
CHARGES FINANCIERES :			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00 €		0,00 €
Intérêts et charges assimilées	0,00 €		0,00 €
<b>Total IV</b>	<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>2 836,57 €</b>		<b>2 879,46 €</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>-20 819,99 €</b>		<b>-12 677,69 €</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS :			
Sur opérations de gestion	24 348,60 €	+	386,97 € +
<b>Total V</b>	<b>24 348,60 €</b>		<b>386,97 €</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES :			
Sur opérations de gestion	5 696,70 €	+	2 045,46 € +
<b>Total VI</b>	<b>5 696,70 €</b>		<b>2 045,46 €</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>18 651,90 €</b>		<b>-1 658,49 €</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)	0,00 €		0,00 €
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0,00 €		0,00 €
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>133 477,42 €</b>		<b>78 427,11 €</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>135 645,51 €</b>		<b>92 763,29 €</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-2 168,09 €</b>		<b>-14 336,18 €</b>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature	0,00 €		0,00 €
Prestations en nature	0,00 €		0,00 €
Bénévolat	15 600,00 €	+	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 600,00 €</b>		<b>0,00 €</b>
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature	0,00 €		0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens	0,00 €		0,00 €
Prestations en nature	0,00 €		0,00 €
Personnel bénévole	15 600,00 €		0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 600,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

**Résultat : -2 168,09 €**

# BUDGET PREVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION

COMITE TERRITORIAL ALPES du SUD BASKET-BALL

Exercice 2022-2023 ou date de début :01/06/2022 date de fin 31/05/2023

Charges	Montant <sup>1</sup>	Produits	Montant <sup>1</sup>
<b>60 Achats</b>	12 000 €	<b>70 Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	4 600 €
Prestations de services	5 000 €		
Achats matières et fournitures	5 000 €	<b>74 Subventions d'exploitation <sup>2</sup></b>	48 000 €
Autres fournitures	2 000 €	Etat : PSF	15 000 €
<b>61 Services extérieurs</b>	8 000 €	Région :	- €
Locations (Garage + véhicule)	5 000 €	Département :	15 000 €
Entretien et réparation	1 000 €	Intercommunalité : EPCI <sup>3</sup>	- €
Assurance	1 500 €	Commune :	- €
Documentation	500 €	Organismes sociaux (détailler) :	- €
<b>62 Autres services extérieurs</b>	8 500 €	Fonds européens :	- €
Rémunération intermédiaires et honoraires	500 €	L'agence de services et de paiement (ex CNASEA - emplois aidés)	6 000 €
Publicité, publication	2 000 €	Autres établissements publics	- €
Déplacements, missions	4 000 €	Aides privées FFBB	12 000 €
Services bancaires, autres	2 000 €		
<b>63 Impôts et taxes</b>	500 €	Autofinancement	- €
Impôts et taxes sur rémunération	500 €		
Autres impôts et taxes	- €		
<b>64 Charges de personnel</b>	43 000 €		
Rémunération des personnels	28 000 €		
Charges sociales	13 000 €		
Autres charges de personnel	2 000 €		
<b>65 Autres charges de gestion courante</b>	58 600 €		
<b>66 Charges Financières</b>	- €	<b>75 Autres produits de gestion courante</b>	79 500 €
<b>67 Charges exceptionnelles</b>	2 000 €	Dont cotisations, dons manuels ou legs	70 000 €
<b>68 Dotation aux amortissements</b>	- €	<b>76 Produits financiers</b>	500 €
		<b>78 Reprises sur amortissement et provisions</b>	- €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>132 600 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>132 600 €</b>

Le rapport financier est soumis aux votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Voté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel est soumis aux votes : Contre : 0

Abstention : 0

Voté à l'unanimité.

### **Présentation des changements dans le règlement financier :**

La discussion s'engage.

Le règlement financier est soumis aux votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Voté à l'unanimité.



## REGLEMENT FINANCIER

### ENGAGEMENT EN FORMULE PLATEAU OU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

U7 - U9 .....	PARTICIPATION PAR CLUB	20.00 €
U11.....		20,00 €
U13 - U15 - U17 et U18F.....		60,00 €
U20 – Senior .....		100,00 €
Engagement en championnat 3x3 .....		40,00€

### FORFAIT CHAMPIONNAT 5x5

Simple catégorie senior.....		200,00 €
Simple autres catégories U20 et en-dessous.....		100,00 €
Général catégorie senior.....		400,00 €
Général autres catégories U20 et en-dessous.....		200,00 €

### FORFAIT CHAMPIONNAT 3x3

Simple catégorie U23 à senior plus .....		100,00 €
Simple autres catégories U18 et en-dessous.....		50,00 €
Général catégorie U23 à senior plus .....		200,00 €
Général autres catégories U18 et en-dessous.....		100,00 €

### PENALITES FINANCIERES

Rencontre perdue par pénalité, .....		50,00 €
Liste des joueurs brûlés ou liste nominative non parvenue avant la 1ère journée de championnat (joueurs qualifiés) .....		60,00 €
Liste des joueurs brûlés ou liste nominative non parvenue par journée de retard après la 1ère journée (cumulative).....		20,00 €
Feuille de marque non parvenue dans les délais (3 jours maximum) .....		30,00 €
Non enregistrement des résultats sur FBI (lundi suivant le match 20h00 dernière limite) .....		30,00 €
Non réponse sous un délai de 10 jours à une demande de dérogation informatique.....		20,00 €
Dérogation hors délais : de 5 à 10 jours avant la rencontre .....		40.00 €
Dérogation hors délais : de 0 à 5 jours avant la rencontre .....		80.00 €
Concernant les dérogations, tout accord entre club non validé par la sportive sera sanctionné de .....		80.00 €
Deuxième faute technique et/ou disqualifiante sans rapport.....		30,00 €
Troisième faute technique et/ou disqualifiante sans rapport.....		60,00 €
Faute technique et/ou disqualifiante supplémentaire sans rapport à partir de la 4ème.....		90,00 €
Faute disqualifiante avec rapport.....		120,00 €

### ASSEMBLEE GENERALE ET REUNIONS DU COMITE DES ALPES DU SUD

Absence d'un groupement sportif disputant un championnat à l'Assemblée Générale.....		100,00 €
Absence d'un groupement sportif disputant un championnat à une réunion.....		100,00 €

**REGLEMENT FINANCIER**

**RECLAMATION AU COMITE DES ALPES DU SUD**

Au moment du dépôt de la réclamation (non remboursable dans tous les cas) .....	75,00 €
Au moment de la confirmation.....	100,00 €
<b>TOTAL.....</b>	<b>175,00 €</b>

**RECLAMATION A LA FEDERATION**

Au moment du dépôt de la réclamation.....	75,00 €
Au moment de la confirmation.....	100,00 €
<b>TOTAL.....</b>	<b>175,00 €</b>

**APPEL A LA CHAMBRE D'APPEL**

Cautionnement d'appel disciplinaire (article 637 des RG) .....	310,00 €
Appel abusif.....	250,00 €
Appel d'une décision administrative (article 915 des RG) .....	375,00 €

**DEMANDE DE DELEGUE PAR UNE ASSOCIATION**

Un délégué demandé par un groupement sportif appliquera pour son remboursement la formule suivante : (Montant kilométrique x nbre km aller et retour) + indemnité de rencontre

Indemnité de rencontre.....	20,00 €
Indemnité kilométrique.....	0,40 €

**BAREME DEPARTEMENTAL DES ARBITRES**

Les arbitres sont défrayés directement par virement périodique de la caisse de péréquation du Comité Territorial en fonction du barème suivant : (Montant kilométrique x nbre km aller et retour) + indemnité de rencontre

Indemnité kilométrique.....	0,40 €
Indemnité de rencontre (montant fixé par la Fédération Française de Basket Ball) :	
Senior.....	31,00 €
U20, U17, U15, U13.....	25,00 €

**PARTICIPATION AUX STAGES DE FORMATION**

Stage arbitres..... Caisse de péréquation

1. Si désistement moins de 15 jours avant le début du stage, pas de remboursement
2. Concernant les stages arbitres, une caution d'un montant de 100€ sera demandée aux clubs avec remboursement si le stagiaire va au bout de la formation (2 stages + passage des différentes épreuves de l'examen, sans condition de réussite)

**INDEMNITES DES CADRES (hors CTS, CTF et Salariés) de l'ETD et Encadrement des Officiels**

La journée (Brevet Etat, DEJEPS et BPJEPS basket) et officiels .....	60,00 €
La demi-journée (Brevet Etat, DEJEPS et BPJEPS basket) et officiels .....	30,00 €
La journée (CQP) .....	40,00 €
La demi-journée (CQP) .....	20,00 €
La journée (Animateur et Initiateur) .....	30,00 €
La demi-journée (Animateur et Initiateur) .....	15,00 €

Frais km 0.40€/km. le calcul se fait sur mappy du domicile de l'encadrant au lieu de stage

**Article 1** : Les groupements sportifs doivent régler les sommes réclamées dans les 15 jours suivant la notification du Trésorier.

**Article 2** : Tout groupement sportif non à jour avec les trésoreries des Comités Départementaux, de la Ligue Régionale de Provence ou de la Fédération Française de Basket Ball ne sera pas engagé ou réengagé dans un quelconque championnat.

Vote pour le délégué titulaire Franck MONTAGNON pour l'Assemblée Générale de  
la FFBB 2021/22 à

Voté à l'unanimité.

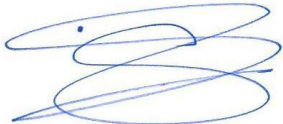
Vote pour le suppléant Pierre SAVINA pour l'Assemblée Générale 2021/22 à

Voté à l'unanimité.

Franck MONTAGNON  
Président



Stéphane LITSCHGY  
Secrétaire



Pierre SAVINA  
Trésorier

